

AFDD
ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU LUNDI 20 NOVEMBRE 2023, 14h30

1.Approbation du procès-verbal du précédent conseil d'administration, tenu le 22 juin 2023.

2.Sortie récente de nos revues *Horizons du Droit* (n°48 de septembre sur la Créativité notariale et le Doctorat en droit, qui donnera lieu à un ouvrage prochainement édité par LexisNexis ; n°49 d'octobre ; et n°50 de novembre) et *Signatures Internationales*, dont le n°8 paraît en novembre, et qui a consacré son dossier thématique au thème de l'apaisement des conflits ;

3.Le prochain dossier ouvert par *Signatures Internationales* portera sur Droit, Art et Patrimoine culturel (dans le prolongement de notre Congrès de Montauban, tenu fin septembre) ; la sortie de ce n°9 est prévue au printemps 2024. Il devrait intégrer certaines contributions présentées à Montauban mais aussi de nouvelles contributions ;

4.Sortie également d'ouvrages collectifs placés sous l'égide de notre Association :

- *Fête et Droit, Regard juridique sur l'événementiel* (PUAM, octobre 2023, prise en charge financière par le Centre de recherche de la Faculté de droit de Laval) ;

- *Information et Secrets, Regards croisés d'Afrique et de France* (PUAM, décembre 2023, prise en charge financière par le Centre de recherche Pothier d'Orléans) ;

5.Prix de thèse :

- remise du prix *Innovations* lors d'un colloque organisé conjointement par la Faculté de droit de Nîmes et l'AFDD le vendredi 2 février 2024, sur le thème *Innovations et Environnement, Les défis lancés aux Juristes* ;

- remise du prix *Action humanitaire-Droits de l'Homme* lors du déjeuner parisien de l'AFDD du lundi 22 janvier 2024, dont le conférencier sera le professeur Alain Couret sur le thème *de la RSE et de l'entreprise citoyenne* ;
- déroulement du prix Georges Vedel en droit public ;
- lancement d'autres prix de thèse ?

6. Fermeture de la voie d'accès particulière dont les docteurs en droit bénéficiaient pour intégrer la Magistrature ; constat de l'inefficacité de notre motion et de nos démarches ;

7. Election de vice-présidents du CA (les statuts en prévoient de « un à trois ») ;

8. Discussion très libre sur les projets 2024 et sur les perspectives de notre Association ;

9. Questions diverses ;

10. Fixation de la date du prochain conseil d'administration.